

FEDERAL VASAF MARATHON CHAMPIONSHIP 2025

1. DEFINITION

Le **Federal VASAF Marathon Championship** regroupe les épreuves communautaires de cette discipline, organisées sous l'égide de l'**ASAF** et de la **VAS**, reprises dans le calendrier figurant à l'Article 6 du présent règlement.

Ce calendrier a été définitivement arrêté au **15 décembre 2024**.

2. ACCESSIBILITE AU CHAMPIONNAT

Le **Federal VASAF Marathon Championship** est accessible à tous les licenciés annuels de l'ASAF ou de la VAS dont la licence autorise la participation aux épreuves de "Marathon" (Licence **L** à l'ASAF : Licence **R** à la VAS).

Aucune inscription préalable n'est requise : elle est automatique dès la première participation à l'une des épreuves du calendrier repris à l'Art. 6.

3. CALCUL DES POINTS POUR LE CHAMPIONNAT

Pour l'établissement des classements du **Federal VASAF Marathon Championship 2025**, les **3** meilleurs résultats obtenus lors des **6** épreuves organisées, seront retenus.

Parmi ces résultats, au minimum, **1** résultat devra provenir d'épreuves de chacune des deux Fédérations.

Les concurrents qui ne posséderont pas ces 2 résultats, ne figureront pas au classement final du Federal VASAF Marathon Championship.

En cas d'égalité, le meilleur résultat non encore pris en compte sera déterminant, **qu'il ait été acquis dans l'une ou l'autre fédération**, ensuite, le deuxième meilleur, etc.

En cas d'égalité persistante, les concurrents concernés seront classés "ex-aequo" au championnat.

4. CLASSEMENTS

Le **Federal VASAF Marathon Championship** sera organisé pour les pilotes et pour les co-pilotes confondus et ceci, séparément pour la catégorie Expert et pour la catégorie Touring/Classic.

En 2025, ces deux classements seront établis, uniquement, au "Général" de chacune des catégories, sans autre distinction (pas de classements à la classe).

4.1. Les classements seront établis sur base des résultats obtenus lors des différentes épreuves reprises au championnat, selon le barème suivant :

1^{ers} = **99**pts, 2^{èmes} = **98** pts, etc. ; A partir de la 99^{ème} place, tous les classés recevront **1** point.

4.2. Des coupes et/ou des trophées seront remis en fin de championnat, aux deux 1^{ères} Dames, aux 3 premiers de la catégorie Expert, ainsi qu'aux 3 premiers de la catégorie Touring/Classic.

Cette cérémonie sera incluse dans celle de la proclamation annuelle des résultats, organisée par les Fédérations. Elle prendra place, alternativement, dans l'une et dans l'autre.

En fin 2025 /début 2026, elle sera incluse dans la remise des prix de l'**ASAF**.

De plus amples informations seront communiquées, dès que possible.

La Fédération à qui incombera l'organisation de la cérémonie, fournira les trophées, les fleurs et les "Palmarès".

5. DEROULEMENT DES EPREUVES

Tous les cas non prévus par le présent règlement, seront tranchés, sur place par les commissaires sportifs présents à l'épreuve.

Faute d'accord et sur réclamation recevable, le sujet sera analysé en commun, par les Conseils d'Administration des deux Fédérations ou leurs délégués.

Lors des épreuves se déroulant sous l'égide d'une Fédération, l'autre Fédération pourra y dépêcher un Observateur/Ombudsman et lui proposera un défraiement calculé selon les règles en vigueur en son sein.

6. EPREUVES 2025

- **Ronde door Vlaanderen : 25/01/2025**

www.hemicuda.be - info@hemicuda.be

- **RAC de Pair : 01/03/2025**

www.autoretropair.be - autoretropair@gmail.com

- **Trimard Classic : 05/04/2025**

www.trimard-classic.be - gauthier.decavele@telenet.be

- **Belgian Westhoek Classic : 19-20/09/2025**

www.belgianwesthoekclassic.be - info@belgianwesthoekclassic.be

- **Boucles de Charleroi : 15/11/2025**

www.bouclesdecharleroi.be - infos@bouclesdecharleroi.be

- **Rallye "Nationale 4" Classic : 13/12/2025**

www.nationale4classic.be - info@nationale4classic.be